



Allocution

de

S.E. M. Joseph Deiss,

**Président de la soixante-cinquième session
de l'Assemblée générale des Nations Unies**

**à la cérémonie inaugurale
de la 124^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire**

Panama, 15 avril 2011

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,
Distingués parlementaires,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à participer à la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée de l'Union interparlementaire. C'est une excellente occasion de poursuivre nos efforts de rapprochement entre les parlements nationaux et l'Assemblée générale des Nations Unies, qui sont sans conteste *les tribunes internationales les plus démocratiques et les plus représentatives*.

Le document adopté à l'issue du Sommet mondial 2005 appelait - et je cite - "à un renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les parlements nationaux et régionaux, notamment dans le cadre de l'Union interparlementaire, en vue de promouvoir tous les aspects de la Déclaration du Millénaire, dans tous les domaines d'activité de l'Organisation des Nations Unies, et d'assurer la mise en œuvre efficace de la réforme de l'Organisation". - fin de citation.

Depuis quelques années, la coopération entre l'Union interparlementaire et l'Organisation des Nations Unies a mis en évidence à quel point les parlements contribuent à rendre les relations internationales et les processus décisionnels *plus transparents, plus démocratiques et plus efficaces*.

En ma qualité *d'ancien parlementaire* suisse et de Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, je n'ignore pas le rôle et l'importance des parlements. Je sais combien les fonctions parlementaires sont exigeantes. C'est pourquoi je rends hommage au dévouement avec lequel vous servez les intérêts de vos concitoyens, ainsi que les missions et les activités des Nations Unies.

Je me félicite en particulier du *ferme engagement* des parlements et de l'Union interparlementaire en faveur des *Objectifs du Millénaire pour le développement*, une des priorités de l'ordre du jour de la 65^{ème} session de l'Assemblée générale. Dans l'allocution qu'il a prononcée lors du Sommet sur les OMD en septembre dernier, votre Secrétaire général a appelé les parlements à veiller à ce que ces objectifs soient pris en compte et incorporés dans les lois et programmes nationaux. C'est très important. De même, ce sont les parlements qui veillent à ce que des ressources soient allouées à la coopération au développement et à ce que les gouvernements honorent les engagements qu'ils ont pris en matière d'aide publique au développement.

Je constate avec plaisir que vous organiserez une réunion-débat sur le thème : "Réduire les disparités : réaliser les OMD en faveur des enfants avec équité". Bien d'autres questions cruciales sont inscrites à l'ordre du jour de votre

124^{ème} Assemblée, questions qui nous concernent tous et dont s'occupent aussi l'ONU et l'Assemblée générale. Cela prouve encore davantage, si besoin en était, l'importance de notre coopération.

Vous avez retenu comme thème pour votre débat général l'obligation des parlementaires de rendre compte de leur action. La nécessité de combler le déficit démocratique est en effet un sujet brûlant, que ce soit au niveau national ou sur le plan mondial. Aujourd'hui, je voudrais vous parler du *rôle de l'ONU dans la gouvernance mondiale*. C'est le sujet que j'ai proposé pour le débat général de l'Assemblée générale en septembre dernier.

Je suis heureux de pouvoir dire que les Etats Membres l'ont bien accueilli : non seulement plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement s'y sont référés lors du débat général mais une centaine d'Etats Membres se sont portés co-auteurs d'une résolution sur l'ONU et la gouvernance mondiale, qui a été adoptée par consensus en décembre dernier et nous permettra de continuer à travailler sur cette question à l'avenir.

En ce début de XXI^{ème} siècle, le monde a *grand besoin de se doter d'un système de gouvernance mondiale plus efficace, plus inclusif et plus représentatif*.

Nul ne peut nier que le monde devient de plus en plus *interdépendant et interconnecté*. Les progrès accomplis dans le domaine des transports, des télécommunications et des technologies de l'information, les déplacements accrus de population et la libéralisation rapide des flux de capitaux, de marchandises et de services apportent - il faut le souligner - beaucoup de bienfaits et de nouvelles perspectives. Dans le même temps, nous sommes aux prises avec des difficultés que les pays ne peuvent résoudre seuls. La crise économique et financière née aux Etats-Unis en 2008, qui a rapidement gagné le reste du monde, en est un bon exemple. Le tremblement de terre et le tsunami qui ont frappé le Japon il y a quelques semaines, et le risque de catastrophe nucléaire qui s'ensuit en est une autre illustration tragique. Cela vaut pour bien d'autres questions, qu'il s'agisse de migrations ou de pandémies, de terrorisme mondial ou de cybercriminalité.

Les problèmes mondiaux doivent être réglés par une action et des instances mondiales, c'est-à-dire par la gouvernance mondiale. Permettez-moi d'expliquer ce que j'entends par là. Premièrement, cette expression désigne la prise de décision dans un monde westphalien, fait d'entités souveraines dotées de parlements nationaux. Il ne faut pas la confondre avec la notion de gouvernement mondial, qui n'est pas notre ambition. Deuxièmement, la gouvernance mondiale doit être fondée sur le principe de subsidiarité. Les problèmes qui peuvent être résolus à l'échelon local ou national doivent l'être par les institutions compétentes à ces niveaux. C'est une règle que les Etats fédéraux appliquent depuis longtemps.

Dans le même temps, on assiste à un déplacement du pouvoir économique et politique. De nouveaux marchés font leur apparition et la récente crise économique et financière a mis en évidence que les marchés émergents résistent mieux que des économies plus anciennes. Les échanges et les flux d'investissement Sud-Sud, de même que la coopération Sud-Sud, sont en plein essor. Il est indispensable que le système de gouvernance mondiale tienne davantage compte de ces tendances économiques.

De plus en plus, les institutions multilatérales traditionnelles, comme l'ONU et les institutions de Bretton-Woods, se voient reprocher un manque d'efficacité et de représentativité.

De nouveaux acteurs, tels que le G20 et d'autres groupes informels ad hoc, ont fait leur apparition sur la scène mondiale. La crise économique et financière a mis en lumière l'importance d'une réponse rapide et coordonnée, que le G20 a effectivement su apporter. Le contexte de la gouvernance mondiale devient donc plus fragmenté et plus complexe et le risque existe d'une marginalisation de l'ONU.

S'il nous faut reconnaître que ces groupements plus restreints peuvent être efficaces, leur représentativité et leur légitimité sont sujettes à caution. Il faut trouver le juste équilibre entre expertise, leadership et légitimité.

Je suis convaincu que l'ONU et son Assemblée générale occupent une place centrale qui permet d'appréhender le monde actuel dans toute sa complexité et de mettre en place une structure de gouvernance mondiale qui soit efficace, ouverte et représentative.

L'ONU a d'importants avantages comparatifs. Forte de ses 192 Etats Membres, elle est quasi-universelle et jouit de ce fait d'une légitimité unique. Elle est fondée sur une Charte, qui définit clairement ses buts et principes, sa composition, sa structure et son budget. Elle offre donc un cadre institutionnel stable à ses Etats Membres, contrairement aux groupes plus restreints constitué à la faveur d'un sommet ou autour d'un thème et dont la composition et le fonctionnement sont plus exclusifs et arbitraires. Toute question relevant de la Charte peut être débattue à l'Assemblée générale. L'ONU est là pour défendre les droits de chaque femme et de chaque homme sur cette planète. Grâce au système "un pays, une voix", le plus petit de ses Membres peut se faire entendre.

Pour que l'ONU puisse jouer le rôle central qui est le sien dans la gouvernance mondiale, deux importants préalables doivent être réunis.

Premièrement, pour être forte, l'ONU doit s'employer à être plus efficace et plus représentative, redynamiser l'Assemblée générale, réformer le Conseil de sécurité et revoir le fonctionnement du Conseil des droits de l'homme. Enfin,

ses organes économiques, je pense surtout à l'ECOSOC, demandent eux aussi à être renforcés.

Pourtant, le rythme et le succès de ces réformes ne dépendent pas de moi. S'il m'est possible, en tant que Président de l'Assemblée générale, de créer les conditions du succès, c'est aux Etats Membres qu'il appartient de trouver un terrain d'entente et de parvenir au consensus. Les parlementaires que vous êtes ont un rôle important à jouer pour que ces questions restent à l'ordre du jour, pour inciter vos gouvernements à s'en occuper et pour leur demander des comptes.

Deuxièmement, l'ONU ne peut agir seule. Elle doit tirer parti de ses avantages comparatifs, mais aussi créer des liens avec les autres acteurs de la gouvernance mondiale, dont elle doit compléter l'action, tout en les associant à la sienne.

Il faut donc trouver les mécanismes qui permettront à l'ONU et à ces autres acteurs, de communiquer, de se concerter et de coopérer.

En ce qui concerne le rapprochement entre le G20 et l'ONU, j'ai organisé des consultations officieuses de l'Assemblée générale avant et après le Sommet du G20 à Séoul, afin de donner à tous les Etats membres l'occasion de s'exprimer, qu'ils soient ou non invités à Séoul. Je suis heureux de constater que le renforcement des liens entre ONU et G20 se poursuit cette année sous la présidence française du Groupe. J'ai tenu des consultations officieuses avec le Ministre français de l'agriculture sur les priorités de la présidence française pour le G20 consacré à la sécurité alimentaire et aux cours des produits de base. Il reste plusieurs mois avant le Sommet de Cannes du G20 et d'autres occasions de dialogue entre l'ONU et le G20 se présenteront, qui permettront aux Etats Membres d'exprimer leurs vues sur les questions à l'ordre du jour du Sommet. Pour que le G20 ait davantage de légitimité et qu'il soit davantage comptable de ses décisions, il serait bon d'organiser un sommet après G20, comme nous l'avons fait après le Sommet de Séoul.

Si on veut que l'ONU reste en prise avec les réalités du monde contemporain et avec les peuples au service desquels elle a été créée - n'oublions pas que le préambule de la Charte commence par "Nous les peuples" - ces mécanismes de communication, de consultation et de coopération doivent inclure des représentants de la société civile, du secteur privé, des universités et des think-tanks, ainsi que des parlements nationaux et régionaux.

A cet égard, je rappelle que nous venons d'organiser une audition avec la société civile, en préparation de l'examen de haut niveau VIH/sida qui se tiendra en juin à New York. Cette audition, qui s'est tenue juste avant les consultations intergouvernementales, a été opportune et productive.

En tant qu'élus ayant des responsabilités politiques au niveau national, votre mission est de veiller à ce que soient entendues les aspirations des peuples que vous représentez et devant lesquels vous êtes responsables, et de relayer ces aspirations auprès de vos gouvernements respectifs et auprès de l'ONU. Vous pouvez pousser vos gouvernements à agir et leur demander des comptes.

Je me félicite de l'adoption en décembre dernier d'une résolution sur la coopération entre l'ONU, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire, par laquelle il a été décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la 66^{ème} session de l'Assemblée générale un point intitulé : interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire. On pourra ainsi explorer de nouveaux moyens de renforcer les liens entre nos organisations.

C'est là le rôle de l'Audition parlementaire annuelle, qui est organisée par le Président de l'UIP et le Président de l'Assemblée générale. Et c'est dans ce cadre que, le 2 décembre dernier, nous avons eu à New York un échange de vues des plus fructueux sur le développement, la relance de l'économie et la gouvernance économique mondiale.

Il est essentiel que les parlementaires soient pleinement informés des activités de l'ONU pour qu'ils puissent agir et réagir promptement. Il vous appartient aussi de sensibiliser les opinions aux questions dont traite l'ONU, notamment en organisant des débats sur ces sujets dans vos parlements.

Beaucoup de questions restent ouvertes quant à la structure et au fonctionnement du système de gouvernance mondiale au début du XXI^{ème} siècle. Pour utiliser une expression chère à mon ami Pascal Lamy, le système doit encore émerger de l'état "gazeux". On sait déjà qu'il doit être ouvert, représentatif et reposer sur trois piliers : expertise, leadership et légitimité. Mais il reste à déterminer quelles entités correspondent à chaque pilier et quelles relations elles auront entre elles. Toutefois, comme je l'ai dit au début de mon intervention, je suis convaincu que l'ONU détient la légitimité. Une Assemblée générale dynamique est la principale enceinte de débat mondial, auquel les parlementaires et l'UIP apportent une contribution précieuse en comblant le déficit démocratique.

Un débat thématique sur la gouvernance mondiale se tiendra à New York le 2 juin prochain. Ce sera l'occasion de réfléchir plus avant à cette question.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une Assemblée pleine d'intérêt et de succès.